



14 juin 2022

A l'attention de :

Monsieur Bruno Le MAIRE,
Ministre de l'Economie et des Finances

Monsieur Gabriel Attal,
Ministre Délégué auprès du ministre de
l'Economie et des Finances, chargé des
comptes publics

Monsieur Sébastien Le CORNU,
Ministre des armées

Objet : Politique salariale de l'ONERA

Madame et Messieurs les ministres,

La Direction de l'ONERA a ouvert les négociations annuelles sur la politique salariale avec un cadrage budgétaire autorisant une évolution de 2% pour 2022. Cette proposition extrêmement insuffisante a entraîné un vif mécontentement des organisations syndicales mais plus généralement de l'ensemble du personnel. Ce mécontentement est largement justifié par les éléments suivants :

L'inflation qui était déjà de 2,8% en 2021, qui est déjà de 5,2 % en mai 2022 et qui ne devrait pas cesser d'augmenter avant plusieurs mois, entraîne une perte du pouvoir d'achat importante pour les salariés de l'ONERA. Déjà en 2021, les progressions salariales de l'ONERA avaient été amputées de 0,4% par rapport aux engagements budgétaires (également prévus au COP 2017-2021). Les déclarations de plusieurs ministres qui considéraient que lorsqu'il y avait de l'inflation, il devait y avoir des augmentations générales pour les salariés de l'Etat, nous semblent totalement applicables et indiquées pour l'ONERA.

Afin d'améliorer l'attractivité de l'ONERA et d'éviter la fuite des compétences, il avait été convenu en 2020 avec les Tutelles d'engager un effort de revalorisation des salaires de l'Office. Les accords signés de 2020 sur la politique sociale constituaient la première étape de ce plan de revalorisation. Mais cet effort doit s'inscrire dans la durée afin de compenser, au moins partiellement, les écarts salariaux très importants constatés avec les entreprises du secteur Espace et Défense.

Ainsi nos partenaires du Gifas (Airbus, Dassault aviation, Safran, MBDA, etc.) prévoient tous en 2022 des politiques salariales de l'ordre de 4%, voire plus, auxquelles s'ajoutent des politiques d'intéressement et de participation élevées en 2021. Dans ce contexte, maintenir l'ONERA à une politique salariale de seulement 2% aura pour effet d'accélérer le processus de décrochage des salaires de l'ONERA et de perdre tous les bénéfices des accords de 2020, obtenus en partie par une augmentation de la durée du travail. Nous attirons votre attention sur le fait que ce sont l'excellence des équipes de l'ONERA et la qualité de leurs travaux, maintes fois louées par notre ministre de tutelle et l'ensemble des représentants de l'Etat, en particulier au Conseil d'Administration, qui sont ainsi mises en danger.

La bonne santé économique et financière de l'ONERA, rétablie grâce aux nombreux efforts et sacrifices du personnel depuis plusieurs années, permet de disposer d'une large marge de manœuvre pour augmenter le personnel conformément aux revendications que nous proposons dans ce courrier. Enfin la politique salariale de l'ONERA doit être en cohérence avec le COP 2022-2026 qui fixe des objectifs de croissance des ressources contractuelles, sans moyens supplémentaires (+25%).

Le mécontentement et même la colère du personnel est donc aujourd'hui très largement palpable. Plusieurs centaines de personnes ont participé aux assemblées générales du personnel, une pétition est en cours de signature, une marche commune ONERA – CNES a été organisée le 7 juin à Toulouse. Et la mobilisation des salariés de l'ONERA ne s'arrêtera pas là.

Nous souhaitons que vous preniez en considération ces éléments et ces alertes et que vous débloquiez le cadrage actuel, à hauteur de 5%, pour que les organisations syndicales puissent avec la Direction de l'ONERA répartir les mesures qui permettront de maintenir le pouvoir d'achat et d'assurer des progressions de carrières attractives et in fine à l'ONERA de continuer à assurer ses missions dans des conditions cohérentes avec les efforts du personnel.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer, Madame et Messieurs les ministres nos plus sincères salutations.

**Pour la CFDT, Gilles
Marcon**

**la CFE-CGC, Béatrice
Sorrente**

**la CGT, Bernard
Tanguy**